

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé au Greffe du Tribunal

de l'entreprise de Liège - division Namur

Réservé
au
Moniteur
belge***23155812*****24 NOV. 2023****Greffe**N° d'entreprise : **0421 102 536****Nom**(en entier) : **Fonds du Logement des familles nombreuses de
Wallonie**(en abrégé) : **FLW**Forme légale : **Société coopérative**Adresse complète du siège : **Rue Saint-Nicolas, 67 - 5000 Namur****Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur.**

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 09/10/2023 :

" ...

La Ligue des Familles nous propose la candidature de Madame Stéphanie Cassilde pour achever le mandat de Monsieur Mathieu Gillion qui a démissionné. Madame Cassilde est engagée dans le logement des sans-abri, elle a eu un mandat à l'APL Comme Chez Nous et à l'AIS de Charleroi ainsi qu'au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté. Elle a travaillé en tant que chargée de recherche pour le CEHD et est actuellement employée au service d'études du FOREM.

Monsieur Minet explique que si le CA approuve la candidature de Madame Cassilde, elle exercera son mandat jusqu'à l'Assemblée générale. Ensuite, c'est l'Assemblée générale qui confirmera ou non sa nomination.

Le Conseil approuve à l'unanimité la candidature de Madame Stéphanie Cassilde.

... "

V. SCIARRA,
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/12/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).